

Vaccination

Date de publication : 22.04.2024

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

SOMMAIRE

Points clés en Bourgogne-Franche-Comté	1
Couvertures vaccinales	2
Prévention	13
Sources de données	19
Pour en savoir plus	20

Information aux lecteurs : ce Bulletin Vaccination régional sera mis à jour prochainement en intégrant les couvertures vaccinales contre les infections à papillomavirus humains (HPV).

Points clés en Bourgogne-Franche-Comté

● **Couvertures vaccinales élevées en 2023 chez les nourrissons soumis à l'obligation vaccinale en vigueur depuis 2018, mais inférieures aux objectifs de vaccination (95 %) :**

- 93 % pour le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b* et l'hépatite B et le vaccin contre le pneumocoque à l'âge de 21 mois
- 88 % pour le vaccin contre le méningocoque C à l'âge de 21 mois
- 86 % pour la 2^{ème} dose du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) à l'âge de 33 mois

● **Couvertures vaccinales insuffisantes chez les nourrissons soumis à une recommandation vaccinale :**

- 29 % pour le vaccin contre méningocoque B (2 doses et 1 rappel) à l'âge de 21 mois
- 29 % pour le vaccin contre le rotavirus (recommandé depuis 2023) à l'âge de 8 mois

● **Couvertures vaccinales très insuffisantes chez les adolescents et les personnes à risque:**

- 50 % pour le vaccin contre le méningocoque C chez les 15 à 19 ans (+4 points d'augmentation entre 2022 et 2023)
- 48 % pour le vaccin contre la grippe chez les personnes à risque (personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de certaines maladies chroniques ; loin de l'objectif de 75 %)
- 30 % pour le vaccin contre la Covid-19 chez les 65 ans et plus
- Moins de 2 % pour le vaccin contre le zona chez les 65-74 ans

Couvertures vaccinales

Diphtérie, tétanos, polio (DTP), coqueluche, *Haemophilus influenzae b* (Hib), hépatite B et pneumocoque

Chez les nourrissons de la cohorte 2022 et âgés de 21 mois, près de 93 % ont reçu 3 doses en utilisant les vaccins hexavalents incluant l'hépatite B et près de 93 % ont reçu 3 doses de vaccin contre le pneumocoque.

Seul le département du Jura présente une couverture vaccinale par le vaccin hexavalent et contre le pneumocoque inférieure à 92 %. En région, ces couvertures vaccinales sont supérieures à celles observées en France hexagonale et France entière.

Tableau 1. Couvertures vaccinales par le vaccin hexavalent (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, *Haemophilus influenzae b*, hépatite B) (3 doses) et par le vaccin anti-pneumococcique (3 doses), à l'âge de 21 mois, enfants nés entre janvier et mars 2022, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	Hexavalent** 3 doses à 21 mois (Cohorte 2022) (%)	Pneumocoque 3 doses à 21 mois (Cohorte 2022) (%)
21 - Côte-d'Or	94,3	94,3
25 - Doubs	92,4	92,8
39 - Jura	89,8	90,0
58 - Nièvre	91,9	91,6
70 - Haute-Saône	92,3	93,5
71 - Saône-et-Loire	93,8	92,6
89 - Yonne	93,3	93,1
90 - Territoire de Belfort	92,6	92,0
Bourgogne-Franche-Comté	92,8	92,8
France hexagonale *	91,5	91,7
France entière*	91,4	91,7

* Les analyses ont exclu les départements pour lesquels le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale, du fait de la proportion importante d'enfants vaccinés en PMI grâce à des vaccins fournis gratuitement par le Conseil départemental ou la Collectivité territoriale : la Seine-Saint-Denis, la Guyane, la Martinique, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy et Saint-Martin.

** Pour limiter le biais lié au fait que les vaccinations fournies gratuitement dans les PMI ne sont pas enregistrées dans le DCIR, nous excluons de l'analyse les enfants n'ayant eu aucun remboursement de vaccin pentavalent ou hexavalent la première année de vie, ce qui ne nous permet pas de calculer une couverture vaccinale 1^{ère} dose du vaccin hexavalent. La couverture vaccinale du vaccin hexavalent et anti-pneumococcique au moins trois doses restent susceptibles d'être sous-estimées, du fait de la vaccination d'enfants alternativement en PMI et en cabinet médical.

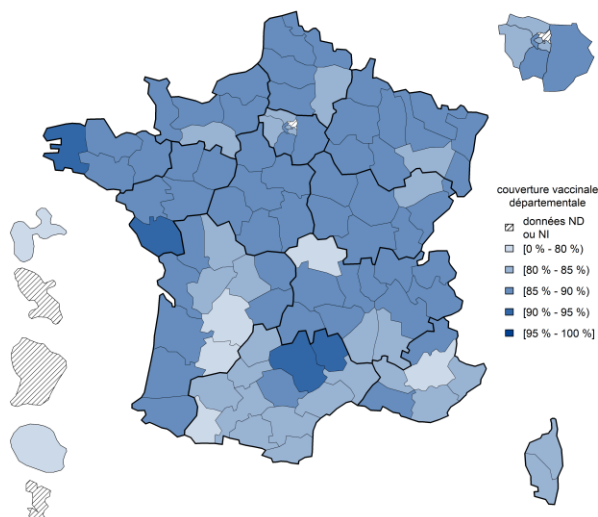
Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Rougeole, oreillons, rubéole (ROR)

En 2023, près de 86 % des enfants âgés de 33 mois sont à jour de leur vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Cette couverture vaccinale ROR (2 doses) se situe à un niveau similaire à la moyenne nationale. Pour rappel, une couverture vaccinale deux doses d'au moins 95 % est nécessaire pour interrompre la circulation du virus de la rougeole.

Dans le département de la Haute-Saône, cette couverture était inférieure à 85 %.

Figure 1. Couvertures vaccinales (%) départementales contre rougeole, oreillons, et rubéole (2 doses) à l'âge de 33 mois, enfants nés entre janvier et mars 2021, France



Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Tableau 2. Couvertures vaccinales rougeole, oreillons, rubéole 2 doses à l'âge de 33 mois, en 2023, enfants nés entre janvier et mars 2021, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	ROR 2 doses à 33 mois (Cohorte 2021) (%)
21 - Côte-d'Or	88,0
25 - Doubs	85,9
39 - Jura	86,2
58 - Nièvre	85,3
70 - Haute-Saône	81,9
71 - Saône-et-Loire	85,9
89 - Yonne	85,0
90 - Territoire de Belfort	85,9
Bourgogne-Franche-Comté	85,9
France hexagonale *	85,9
France entière*	85,7

* Les analyses ont exclu les départements pour lesquels le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale, du fait de la proportion importante d'enfants vaccinés en PMI grâce à des vaccins fournis gratuitement par le Conseil départemental ou la Collectivité territoriale : la Seine-Saint-Denis, la Guyane, la Martinique, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Les couvertures vaccinales au moins 2 doses sont susceptibles d'être sous-estimées, du fait de la vaccination d'enfants alternativement en PMI et en cabinet médical, les vaccinations fournies gratuitement en PMI n'étant pas enregistrées dans le SNDS.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Méningocoque C

Depuis 2017, la vaccination contre le méningocoque C comprend une première dose à l'âge de 5 mois suivie d'un rappel à 12 mois. La dose à l'âge de 5 mois, devenue obligatoire en 2018, a vocation à être transitoire, le temps d'atteindre une immunité de groupe suffisante dans la population ciblée par la vaccination pour protéger les nourrissons de moins d'un an. À partir de l'âge de 12 mois et jusqu'à l'âge de 24 ans révolus, la vaccination est recommandée, selon un schéma à une dose unique, avec un vaccin conjugué méningococcique C pour les nourrissons, enfants, adolescents et jeunes adultes n'ayant pas reçu de primovaccination antérieure.

En 2023, la couverture vaccinale des nourrissons (âgés de 21 mois) contre le méningocoque C était de 88 %, soit inférieure de l'objectif de 95 %.

Chez les enfants entre 2 et 4 ans, soumis à l'obligation vaccinale, cette couverture vaccinale reste élevée et atteint 91 % en 2023, mais était inférieure à 90 % dans la Nièvre et dans l'Yonne. Les CV étaient de 81 % chez les 5 à 9 ans, 72 % chez les 10 à 14 et 50 % chez les 15 à 19 ans.

En Bourgogne-Franche-Comté, les couvertures vaccinales contre le méningocoque C étaient similaires au niveau nationale quelque soit l'âge, excepté chez les 5 à 9 ans où la CV en région était supérieure de près de 2 points.

Entre 2022 et 2023, les couvertures vaccinales ont augmenté dans les toutes les tranches d'âges, y compris chez les adolescents de 15 à 19 ans avec un gain de 4 points. Toutefois, la couverture vaccinale reste faible (inférieure à 50 % en Côte-d'Or, dans le Doubs, Jura et Territoire de Belfort).

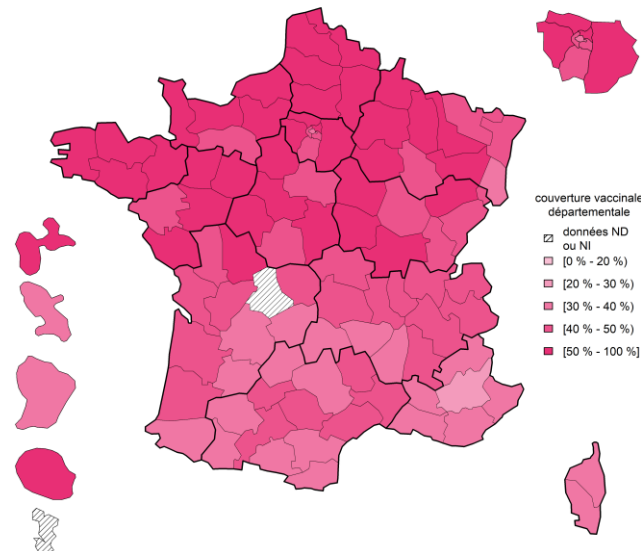
Tableau 3. Couvertures vaccinales méningocoque C par tranche d'âge, 21 mois à 19 ans, en 2022 et en 2023, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	Méningocoque C									
	21 mois		2 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans	
	2022 (%)	2023 (%)	2022 (%)	2023 (%)	2022 (%)	2023 (%)	2022 (%)	2023 (%)	2022 (%)	2023 (%)
21 - Côte-d'Or	86,6	85,4	89,3	90,0	82,1	83,5	71,4	76,1	41,8	46,2
25 - Doubs	89,2	89,2	90,8	92,2	78,5	81,1	66,4	70,0	44,0	48,7
39 - Jura	89,7	87,9	90,9	91,8	71,6	75,9	59,3	62,6	37,3	41,9
58 - Nièvre	86,5	88,3	88,0	89,6	77,9	80,2	68,6	71,8	46,9	50,7
70 - Haute-Saône	88,8	87,5	90,0	91,0	79,4	81,7	70,0	73,4	50,7	54,0
71 - Saône-et-Loire	87,6	88,2	90,5	91,0	81,1	82,7	71,9	76,0	48,6	52,0
89 - Yonne	86,0	87,6	87,3	89,5	79,6	81,1	71,4	74,4	55,2	58,5
90 - Territoire de Belfort	89,4	90,2	89,6	91,3	73,9	77,6	60,3	63,4	42,9	47,0
Bourgogne-Franche-Comté	87,9	87,9	89,8	90,9	79,0	81,2	68,4	72,1	45,9	49,9
France hexagonale	87,8	87,3	89,7	90,8	77,8	79,7	68,3	72,1	43,8	48,0
France entière*	87,5	87,0	89,4	90,6	77,7	79,5	68,2	71,9	43,8	48,0

* Les analyses ont exclu les départements pour (seulement pour les 15-19 ans) lesquels le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale : la Guyane (seulement pour les 21 mois), le département de la Haute-Vienne (seulement pour les 15-19 ans), Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Figure 2. Couvertures vaccinales (%) départementales contre le méningocoque C chez les 15 à 19 ans, France*, 2023



* En raison d'une campagne de vaccination avec fourniture gratuite du vaccin en 2007, les données du département de la Haute-Vienne ne sont pas présentées car elles sous-estiment largement la couverture vaccinale pour les 15-19 ans dans ce département.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023

Déterminants des couvertures vaccinales contre le méningocoque C des adolescents âgés de 11 à 14 ans, France hexagonale, 2021

L'édition 2021 du Baromètre de Santé publique France a permis d'estimer la couverture vaccinale nationale contre le méningocoque C des adolescents âgés de 11 à 14 ans, et d'en étudier les déterminants. L'enquête portait sur 2 457 parents résidant en France hexagonale. Au total, 2 862 adolescents ont été inclus.

Parmi ces parents, 47,2 % (IC_{95%} [44,6-49,7]) ont répondu avoir déjà entendu parler de la vaccination contre le méningocoque C. Cette proportion était de 56,2 % [52,7-59,6] lorsque les mères étaient interrogées et de 34,8 % [31,8-38,4] lorsque les pères étaient interrogés.

Selon les déclarations de l'ensemble des parents interrogés, la couverture vaccinale contre le méningocoque C des adolescents âgés de 11 à 14 ans en France hexagonale a été estimée à 56,7 % [54,3-59,1] ; 27,9 % [25,9-30,0] des parents ont déclaré être sûrs que leur adolescent était vacciné, et 28,8 % [26,7-31,0] ont déclaré qu'il l'était probablement. Cette couverture vaccinale variait selon la connaissance de la vaccination contre le méningocoque C, allant de 45,2 % [41,8-48,6] pour ceux dont les parents n'avaient pas entendu parler de cette vaccination, à 69,7 % [66,5-72,8] pour ceux dont les parents en avaient déjà entendu parler.

La couverture vaccinale était significativement plus élevée chez les adolescents âgés de 12 ans par rapport aux adolescents âgés de 11 ans, ainsi que chez les adolescents de parents âgés de moins de 40 ans par rapport aux adolescents de parents âgés 45 à 49 ans.

Des variations significatives des couvertures vaccinales des adolescents étaient également observées selon le sexe du parent interrogé (mères : 60,0 % [56,8-63,2] vs pères : 52,1 % [48,5-55,6]), son niveau de diplôme (allant de 39,1 % [28,9-50,4] pour ceux dont les parents n'ont aucun diplôme, à 63,9 % [59,3-68,3] chez ceux dont les parents ont un bac+3 ou bac+4), le revenu en terciles de son foyer (3^{ème} tercile : 60,9 % [56,5-65,2] vs 1^{er} tercile : 53,5 % [49,4-57,6]), ainsi que chez ceux dont le parent interrogé est un professionnel de santé (71,6 % [63,8-78,3]) par rapport à ceux qui ne le sont pas (55,3 % [52,8-57,8]). Cette couverture vaccinale de 56,7 % est inférieure à celle estimée chez les 10-14 ans avec les données du SNDS-DCIR en 2021 (64,6 %, source [Bulletin de santé publique vaccination 2022](#)). Le biais de déclaration observé en lien avec la connaissance de cette vaccination peut laisser envisager une sous-estimation.

Méningocoque B

La vaccination contre le méningocoque B prévient les infections invasives à méningocoque B mais ne prévient pas le portage pharyngé et donc la transmission. La protection apportée par ce vaccin est donc uniquement individuelle et les enfants non vaccinés ne bénéficient pas d'une protection collective (protection collective induite par un haut niveau de couverture vaccinale lorsque la vaccination prévient le portage et la transmission).

Depuis 2022, cette vaccination des nourrissons contre le méningocoque B a été introduite dans le calendrier vaccinal chez le nourrisson avec un schéma comprenant deux doses (à 3 et 5 mois) et un rappel à 12 mois.

En 2023, 70 % des nourrissons âgés de 8 mois ont reçu au moins 1 dose de vaccin contre le méningocoque B, soit un gain de près de 30 points par rapport à 2022. Ce taux restait malgré tout inférieur d'environ 5 points à la moyenne nationale.

Chez les enfants âgés de 21 mois en 2023, 29 % ont reçu le schéma complet, soit 6 points de moins que la moyenne nationale. Des disparités sont observées dans la région avec des couvertures autour de 20 % dans le département du Jura et de la Haute-Saône.

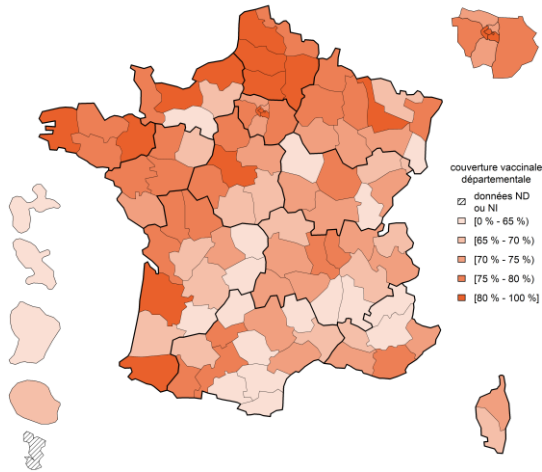
Tableau 4. Couvertures vaccinales méningocoque B (au moins 1 dose) à l'âge de 8 mois, en 2022 et 2023, et 2 doses + rappel à l'âge de 21 mois, en 2023, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	Méningocoque B		
	Au moins 1 dose à 8 mois		2 doses + rappel à 21 mois 2023 (%)
	2022 (%)	2023 (%)	
21 - Côte-d'Or	52,7	77,6	36,9
25 - Doubs	41,0	72,0	28,4
39 - Jura	26,5	61,9	19,6
58 - Nièvre	39,3	73,9	30,4
70 - Haute-Saône	33,6	68,8	21,9
71 - Saône-et-Loire	42,9	70,9	30,3
89 - Yonne	31,4	59,2	23,4
90 - Territoire de Belfort	46,2	68,2	33,2
Bourgogne-Franche-Comté	40,7	70,0	28,8
France hexagonale	49,4	75,3	35,6
France entière*	48,8	74,7	35,1

* Les analyses ont exclu les départements de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin pour lesquels le DCIR ne permettent pas d'estimations fiables de couverture vaccinale. Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

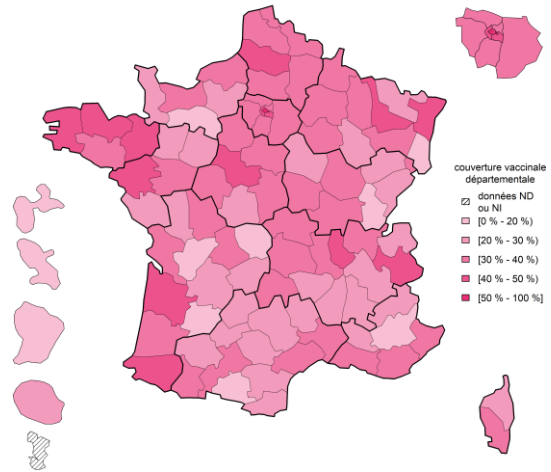
Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Figure 3. Couvertures vaccinales départementales méningocoque B (1 dose), à l'âge de 8 mois, enfants nés entre janvier et mars 2023, France*



* Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.
Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023

Figure 4. Couvertures vaccinales départementales méningocoque B (2 doses + rappel), à l'âge de 21 mois, enfants nés entre janvier et mars 2022, France*



* Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.
Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023

Rotavirus

La vaccination des nourrissons contre les rotavirus a été introduite dans le calendrier vaccinal en 2023 avec un schéma comprenant deux doses, à 2 et 3 mois pour le vaccin monovalent (ROTARIX®) ou trois doses (à 2, 3 et 4 mois) pour le vaccin pentavalent (ROTATEQ®).

Fin 2023, la couverture vaccinale au moins 1 dose des nourrissons âgés de 8 mois contre les rotavirus était de 29 %. La moitié des départements de Bourgogne-Franche-Comté avait une couverture vaccinale inférieure à 20 % (Nièvre, Haute-Saône, Yonne et Territoire de Belfort), mais était supérieure au niveau national en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

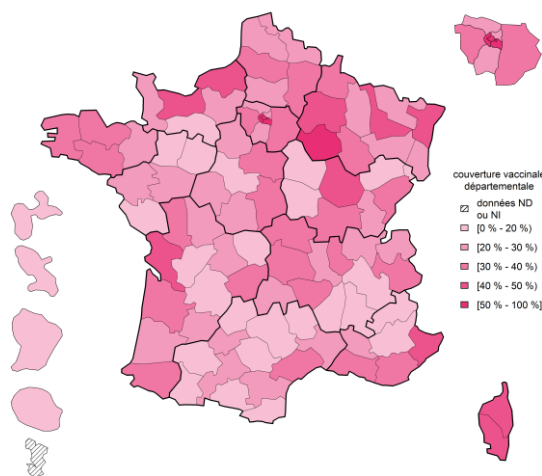
Tableau 5. Couvertures vaccinales contre les rotavirus (au moins 1 dose) à l'âge de 8 mois, en 2023, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	Rotavirus Au moins 1 dose à 8 mois (Cohorte 2023) (%)
21 - Côte-d'Or	42,9
25 - Doubs	30,5
39 - Jura	24,9
58 - Nièvre	18,2
70 - Haute-Saône	18,0
71 - Saône-et-Loire	34,7
89 - Yonne	15,0
90 - Territoire de Belfort	10,7
Bourgogne-Franche-Comté	28,5
France hexagonale	31,6
France entière*	30,9

* Les analyses ont exclu les départements de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin pour lesquels le DCIR ne permettent pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023.

Figure 5. Couvertures vaccinales départementales Rotavirus (au moins 1 dose), à l'âge de 8 mois, enfants nés entre janvier et mars 2023, France*



* Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023

Grippe

La grippe est responsable chaque année de plusieurs milliers de décès, dont la grande majorité survient chez les personnes âgées. Malgré une efficacité modérée et variable selon les saisons, la vaccination associée aux gestes barrières reste la mesure de prévention la plus efficace. La vaccination permet en moyenne de réduire le risque de décès chez les personnes âgées vaccinées d'environ un tiers. Par ailleurs, elle diminue la mortalité cardiovasculaire habituellement associée à la grippe.

Parmi l'ensemble des personnes à risque de grippe sévère (personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de certaines maladies chroniques), la couverture vaccinale était de 48 % lors de la saison 2023-24 contre 54 % lors de la saison 2022-23. Elle reste très insuffisante dans la région et loin de l'objectif de 75 % de couverture pour les personnes à risque âgées de moins de 65 ans (26 %) et chez les personnes âgées de 65 ans et plus (53 %). Ces couvertures demeurent similaires à celles observées en France hexagonale.

La couverture vaccinale était en baisse par rapport à la saison 2022-23 dans toutes les tranches d'âge, particulièrement chez les 65-74 ans.

Parmi les 65 ans et plus, une différence de 15 points est observée entre la couverture vaccinale chez les 65-74 ans (46 %) et les 75 ans et plus (61 %).

Tableau 9. Couvertures vaccinales contre la grippe, par classe d'âge, lors des saisons 2022-23 et 2023-24, Bourgogne-Franche-Comté, France

Zone géographique	Grippe					
	Moins de 65 ans		65-74 ans		75 ans et plus	
	2022-23 (%)	2023-24 (%)	2022-23 (%)	2023-24 (%)	2022-23 (%)	2023-24 (%)
21 - Côte-d'Or	36,2	29,5	54,2	49,7	66,1	65,0
25 - Doubs	31,0	24,3	49,1	44,3	60,9	59,8
39 - Jura	31,5	24,2	45,8	41,5	59,2	58,0
58 - Nièvre	34,5	27,3	52,0	48,1	63,4	62,6
70 - Haute-Saône	32,6	24,6	48,1	43,0	59,1	57,3
71 - Saône-et-Loire	34,7	27,7	50,8	46,3	62,8	61,8
89 - Yonne	32,9	25,7	51,4	46,8	63,5	61,7
90 - Territoire de Belfort	29,9	23,1	46,8	42,4	55,1	54,3
Bourgogne-Franche-Comté	33,3	26,3	50,4	45,9	62,2	61,0
France hexagonale	31,9	25,7	51,2	47,2	62,7	62,4
France entière*	31,6	25,4	50,7	46,6	62,2	61,9

* Ne comprend pas les données de la Réunion, où la période de la campagne de vaccination contre la grippe est différente de celle des autres départements, ni Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin.

Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge.

Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 29/02/2024

Concernant les estimations de couvertures vaccinales contre la grippe chez les résidents et les professionnels exerçant en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) incluant les Ehpad, une enquête ad-hoc a été réalisée auprès de ces établissements pour la saison 2023-24. Les résultats de cette enquête seront publiés courant mai 2024 sur le site internet de Santé publique France.

Covid-19

A l'issue de la campagne de vaccination qui s'est déroulée d'octobre 2023 à février 2024, près de 30 % des personnes âgées de 65 ans et plus avaient reçu une dose de vaccin contre la Covid-19. La couverture vaccinale variait selon les classes d'âge parmi les 65 ans et plus avec une couverture plus faible chez les 65-74 ans (23 % chez les 65-74 ans et 36 % chez les 75 ans et plus). Ces couvertures demeurent légèrement inférieures à celles observées en France hexagonale.

Tableau 10. Couvertures vaccinales contre la Covid-19 chez les personnes âgées de 65 ans et plus, Bourgogne-Franche-Comté, France, campagne de vaccination 2023-24 (octobre 2023 - février 2024)

Zone géographique	Covid-19
	65 ans et plus 2023-24 (%)
21 - Côte-d'Or	34,5
25 - Doubs	27,7
39 - Jura	27,1
58 - Nièvre	28,8
70 - Haute-Saône	23,9
71 - Saône-et-Loire	30,8
89 - Yonne	29,0
90 - Territoire de Belfort	27,6
Bourgogne-Franche-Comté	29,5
France hexagonale	30,8
France entière	30,2

Source : Vaccin-Covid, Cnam, exploitation Santé publique France, données arrêtées au 04/03/2024

Concernant les estimations de couvertures vaccinales contre la Covid-19 chez les résidents en Ehpad, une enquête ad-hoc a été réalisée auprès des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Les résultats de cette enquête seront publiés courant mai 2024 sur le site internet de Santé publique France.

Zona

La vaccination contre le zona était jusqu'ici recommandée chez les adultes âgés de 65 à 74 ans révolus, y compris chez les sujets ayant déjà présenté un ou plusieurs épisodes de zona. Cette vaccination était réalisée avec un vaccin vivant atténué.

Des premières estimations de couvertures vaccinales sont présentées ci-après pour cette population.

Moins de 2 % des adultes âgés de 65 à 74 ans ont été vaccinés contre le zona en France comme en Bourgogne-Franche-Comté. En revanche, la CV dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans le Territoire de Belfort est inférieure à 1 %.

Le 7 mars 2024, la Haute autorité de santé a actualisé la stratégie de vaccination contre le zona, et recommande la vaccination des personnes immunodéprimées de 18 ans et plus et de tous les adultes de 65 ans et plus avec un vaccin recombinant.

Tableau 11. Couvertures vaccinales contre le zona chez les personnes âgées de 65 à 74 ans, Bourgogne-Franche-Comté, en 2023 France

Zone géographique	Zona
	65 – 74 ans 2023 (%)
21 - Côte-d'Or	1,5
25 - Doubs	1,7
39 - Jura	1,1
58 - Nièvre	0,9
70 - Haute-Saône	1,0
71 - Saône-et-Loire	0,7
89 - Yonne	1,0
90 - Territoire de Belfort	0,9
Bourgogne-Franche-Comté	1,1
France hexagonale	1,5
France entière*	1,4

* Les analyses ont exclu les départements de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin pour lesquels le DCIR ne permettent pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

Source : Données SNDS-DCIR, Santé publique France, données arrêtées au 31/12/2023

Coqueluche

Couverture vaccinale des jeunes mères

La vaccination contre la coqueluche des jeunes mères vise à protéger les nourrissons les plus jeunes pour lesquels la coqueluche est particulièrement grave. Les nourrissons ne peuvent bénéficier d'une protection suffisante qu'après un schéma vaccinal complet.

Les enquêtes nationales périnatales (ENP) 2021 réalisées en France hexagonale et en outre-mer (ENP 2021 et ENP-DROM 2021), chez des femmes avant leur sortie de la maternité et deux mois après leur accouchement, ont permis de disposer d'estimation de couverture vaccinale (CV). Les déterminants associés ont été étudiés par régressions de Poisson multivariées.

Deux mois après l'accouchement, sur un total de 7 999 femmes interrogées, la CV contre la coqueluche a été estimée à 66,8 % (intervalle de confiance à 95% : [65,5-68,0]) en France et **61 % en région Bourgogne-Franche-Comté**. La CV était significativement plus faible pour les femmes vivant dans les ménages avec les revenus mensuels < 1500 euros en comparaison avec celles vivant dans les ménages avec les revenus mensuels ≥ 3000 euros, se déclarant sans profession en comparaison aux cadres et celles appartenant aux professions intellectuelles supérieures, avec deux enfants ou plus en comparaison aux primipares. La CV était significativement plus élevée pour les femmes nées en France, vaccinées contre la grippe, suivies par une sage-femme libérale ou ayant suivi des séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Avant la grossesse, la CV était de 48,7 % [47,5-50,0] et elle était significativement plus faible pour les femmes avec des revenus les plus faibles, sans profession, ne disposant pas de la sécurité sociale en début de grossesse, primipare, et significativement plus élevée pour les femmes nées en France et vaccinées contre la grippe.

La proportion de femmes vaccinées contre la coqueluche dans les deux mois suivant l'accouchement parmi celles non vaccinées antérieurement (33,4 % [31,7-35,9]) était significativement plus faible pour les femmes avec les revenus mensuels les plus faibles, sans profession, disposant de la sécurité sociale en début de grossesse, multipares et significativement plus élevées pour celles également vaccinées contre la grippe. Des disparités régionales étaient observées. En région **Bourgogne-Franche-Comté, cette proportion était de 23 %**.

La CV contre la coqueluche des femmes, deux mois après l'accouchement, en 2021, en France, restait insuffisante et marquée par les inégalités sociales et territoriales de santé. Depuis 2022, la vaccination contre la coqueluche est désormais recommandée pendant la grossesse. Une nouvelle étude serait nécessaire pour évaluer le suivi de cette nouvelle recommandation.

Lisa Dilange L, Ait El Belghiti F, Demiguel V, Olivia Anselem O, Regnault N, Le Ray C, Parent du-Châtelet I, Vaux S pour L'ENP 2021 Study group et l'ENP-DROM 2021 Study group. Couverture vaccinale contre la coqueluche chez les femmes deux mois après l'accouchement et déterminants associés en France hexagonale et outre-mer en 2021, résultats des enquêtes nationales périnatales 2021. Rapport Santé publique France, 18 pages. Décembre 2023.

Figure 12. Couvertures vaccinales régionales contre la coqueluche deux mois après l'accouchement en 2021, France, ENP 2021 et ENP-DROM 2021

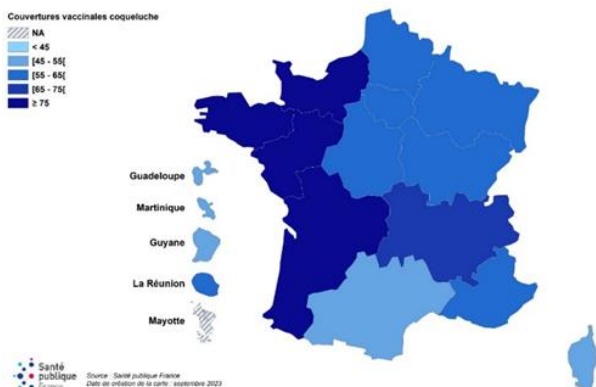
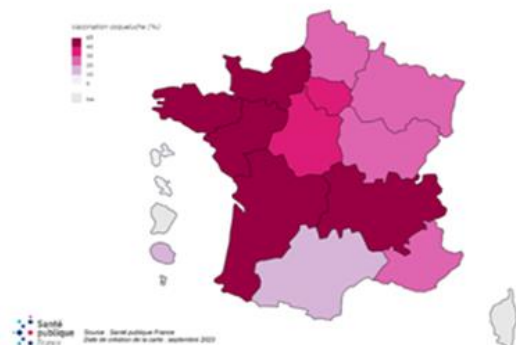


Figure 13. Proportions régionales de femmes vaccinées contre la coqueluche dans les deux mois après l'accouchement parmi celles non vaccinées antérieurement, France, ENP 2021 et ENP-DROM 2021



Prévention

Santé publique France est étroitement associée à la politique vaccinale pilotée par le ministère chargé de la Santé.

Outre le suivi de la couverture vaccinale et la surveillance épidémiologique des maladies à prévention vaccinale, la gestion des stocks stratégiques de vaccins, Santé publique France est responsable de plusieurs missions dans le champ de la prévention et promotion de la santé :

- Production de connaissances sur l'adhésion du public et des professionnels de santé à la vaccination qui permettent d'orienter les actions développées visant à promouvoir la vaccination auprès de ces publics.
- Information sur la vaccination et sa promotion afin de restaurer et maintenir la confiance dans la vaccination.
- Identification et promotion d'intervention prometteuses ou efficaces permettant d'améliorer les couvertures vaccinales pour être au plus près des objectifs fixés par l'OMS.

Adhésion à la vaccination

Le Baromètre de Santé publique France est un dispositif d'enquêtes menées régulièrement auprès d'échantillons représentatifs de la population. A chaque édition, l'adhésion à la vaccination ainsi que les réticences vis-à-vis de certaines vaccinations spécifiques sont renseignées, ce qui permet un suivi de ces indicateurs depuis plus de 20 ans.

En 2023, l'enquête a été menée dans l'objectif d'actualiser les données en France hexagonale : 2 741 personnes âgées de 18 à 75 ans ont été interrogées de février à mai 2023.

Les données ont été pondérées et redressées sur les données de l'enquête Emploi 2022 de l'Insee.

Stabilisation de l'adhésion à la vaccination en général

En 2023, 83,7 % des personnes interrogées en France hexagonale déclaraient être favorables à la vaccination en général, adhésion qui apparaît globalement stable par rapport aux années précédentes (84,6 % en 2022 et 82,5 % en 2021), et à un niveau supérieur à celui observé pendant les années antérieures à la pandémie de Covid-19, entre 2010 et 2019. Par ailleurs, la proportion d'avis « très favorable » (34,7 %), qui avait connue une baisse en 2022 (30,9 %), retrouve les niveaux observés en 2020 et 2021 (respectivement de 34,6 % et 37,3 %) (Figure 14).

L'adhésion à la vaccination ne diffèrait cette année, ni selon le sexe, ni selon l'âge. En revanche, comme les années précédentes, une différence est toujours observée en fonction du niveau d'éducation et de la situation financière, où les personnes disposant des diplômes et des revenus les plus bas, sont celles présentant l'adhésion vaccinale la plus faible¹. Elle est également significativement inférieure parmi les personnes déclarant vivre seules.

Par rapport à 2022, aucune évolution significative de l'adhésion à la vaccination n'est observée selon le sexe, ou le niveau socio-économique considéré. Néanmoins, les niveaux d'adhésion vaccinale des répondants les plus âgés (tranches d'âge de 55-64 ans et de 65-75 ans), en augmentation

¹ Vaux S, Gautier A, Nassany O, Bonmarin I. [Vaccination acceptability in the French general population and related determinants, 2000-2021](#). Vaccine. 2023 Sep 4:S0264-410X(23)01018-6. doi: 10.1016/j.vaccine.2023.08.062. Epub ahead of print. PMID: 37673718.

Par ailleurs, l'ensemble des autres vaccinations mentionnées (DTP, BCG, ROR, et grippe A /H1N1) sont citées par moins d'1 % de l'ensemble de la population.

Le Baromètre de Santé publique France réalisé en 2023 montre une stabilisation de l'adhésion vaccinale à un niveau élevé, avec une tendance à l'augmentation de la proportion de personnes se déclarant très favorable à la vaccination. Il est en revanche important de souligner que comme les années précédentes, une différence persiste selon le niveau socio-économique, les populations les moins favorisées restant les plus réticentes à la vaccination. Par ailleurs, une première tendance à la diminution de l'adhésion vaccinale des personnes les plus âgées depuis la pandémie de Covid-19, doit inciter à poursuivre les efforts de promotion de la vaccination, et de son intérêt d'autant plus grand dans les tranches d'âge les plus élevées.

Enquête VacciCol – Evaluation de la campagne de vaccination contre les HPV au collège

Suite au lancement de la campagne de vaccination contre les HPV au collège, Santé publique France a mis en place en 2024, l'enquête VacciCol auprès des parents de collégiens en classe de 5^e. Son objectif est d'évaluer le degré de satisfaction des parents, de compléter les estimations de couverture vaccinale, et de recueillir les raisons de non-adhésion à la vaccination proposée au collège. Cette étude devrait permettre d'estimer dans quelle mesure cette campagne a permis de réduire les inégalités sociales et territoriales de couverture vaccinale contre les HPV. Elle a également pour objectif de fournir des éléments permettant d'améliorer les modalités des prochaines campagnes de vaccination au collège contre les HPV, dont la prochaine est prévue pour la rentrée 2024-25.

L'enquête VacciCol est une enquête descriptive, réalisée dans toutes les régions métropolitaines, ainsi qu'en Guyane, Réunion, Martinique et Guadeloupe. Elle est basée sur un échantillon aléatoire de 30 collèges par région environ, publics ou privés dans lesquels la campagne de vaccination a eu lieu. Dans chaque collège sélectionné, l'ensemble des parents d'élèves de plusieurs classes de 5^e tirées au sort sont sollicités, qu'ils aient fait ou non vacciner leur enfant pendant la campagne. Le questionnaire leur est adressé en ligne, *via* l'application de vie scolaire.

L'enquête est actuellement en cours. A ce jour, plus de 20 000 parents se sont connectés au questionnaire, et plus de 10 000 ont répondu à l'ensemble des questions.

Outils de promotion de la vaccination

Dans l'objectif d'informer et promouvoir la vaccination auprès du public et des professionnels de santé, Santé publique France met à disposition de nombreux outils.

Le site de référence : vaccination-info-service.fr

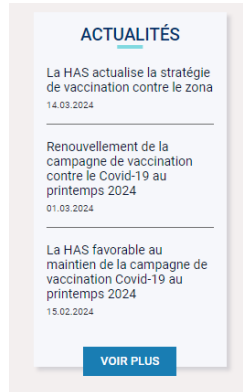
Avec plus de 30 millions de visites depuis sa mise en ligne en 2017, vaccination-info-service.fr est



le site de référence sur la vaccination pour le grand public et les professionnels de santé. Régulièrement mis à jour et enrichi en contenus textuels et vidéos, le site comprend un espace à destination du grand

public et un autre à destination des professionnels de santé, permettant ainsi à tous d'accéder à des informations fiables et précises sur la vaccination.

Depuis l'été 2023, un encart « **Actualités** » a été intégré à la page d'accueil de l'espace « professionnel », permettant d'avoir un accès direct aux nouveautés publiées sur le site.



Pour promouvoir ce site, Santé publique France met à disposition un dépliant d'information, une affiche et deux marques-page pour la promotion de deux espaces du site, disponibles sur le site de Santé publique France.



Nouveau cette année

Un marque-page pour la promotion de l'espace « professionnel » de Vaccination Info Service.

Les outils pour les professionnels

- **La collection « Repères pour votre pratique »** : ces dépliants synthétiques à destination des professionnels font le point sur des recommandations vaccinales spécifiques (obligations vaccinales du nourrisson, rougeole, rotavirus...).

Ces outils sont à retrouver sur le site de Santé publique France, certains sont disponibles à la commande.

A venir en 2024

Une mise à jour du « Repères pour votre pratique » dédié à la rougeole



Les outils pour le grand public

Santé publique France possède un large éventail d'outils pour informer le grand public :

- **Les dépliants d'information « 5 bonnes raisons de se faire vacciner »** répondent aux questions essentielles que peuvent se poser le grand public sur la plupart des vaccinations du calendrier vaccinal (rotavirus, coqueluche femmes enceintes, méningocoque B, etc.).



A venir en 2024

Un « 5 bonnes raisons de se faire vacciner » contre la rougeole pour les adolescents et adultes

- **La carte postale et l'affiche du calendrier vaccinal**, mis à jour tous les ans, permettent à chacun d'identifier les vaccinations indiquées ainsi que le schéma vaccinal préconisé selon son âge et/ou sa situation.



- **La carte postale est traduite en cinq langues chaque année** (arabe, anglais, chinois, turc et espagnol), disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France.

- **Le carnet de vaccination adolescents-adultes** est utile pour assurer le suivi de ses vaccinations.



- **La brochure « Comprendre la vaccination »** répond simplement aux principales questions sur la vaccination et fait le point sur les maladies à prévention vaccinale.

- **Des affiches** permettent de communiquer sur divers sujets liés à la vaccination (vaccination en général, rougeole, etc.).

- **Des vidéos pédagogiques et des vidéos d'experts** sont également disponibles sur le site vaccination-info-service.fr pour informer le grand public.

Retrouvez tous nos documents à la commande et en téléchargement sur le site internet de Santé publique France : [La vaccination – Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](http://La vaccination – Santé publique France (santepubliquefrance.fr))

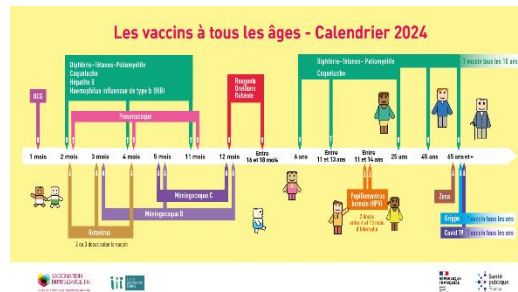
Les outils pour les populations plus vulnérables

Dans un souci de réduction des inégalités sociales de santé, Santé publique France produit des documents plus simples et pédagogiques pour rendre les informations sur la vaccination accessibles à tous.



De nombreux outils de cette collection « accessible » sont produits en fonction des actualités. Les outils plus pérennes sur la vaccination, disponibles en téléchargement et à la commande sur le site de Santé publique France, sont :

- **Le dépliant et l’affiche « Les vaccins à tous les âges »** qui présentent le schéma vaccinal actualisé sous forme d’une frise chronologique.
- **La brochure « Pour comprendre la vaccination »** qui permet de donner de nombreuses informations pour bien comprendre la vaccination à travers des textes courts et simples et des illustrations.



Des vidéos conçues spécialement pour ces publics sont mis à disposition des professionnels pour les accompagner dans la transmission d’informations et **des vidéos en LSF** (Langue des Signes Française) sur toutes les vaccinations sont également disponibles.

Tous les outils accessibles (documents et vidéos) de Santé publique France sont disponibles sur l’espace accessible du site : <https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous>

Sources de données

Les estimations de couvertures vaccinales s'appuient sur les données du Datamart de Consommation Inter Régimes (DCIR) – Système national des données de santé (SNDS) et des enquêtes spécifiques.

Couvertures vaccinales estimées à partir du DCIR – SNDS : cette base regroupe les données individuelles de remboursement de vaccins des bénéficiaires des principaux régimes de l'assurance maladie. Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données de certains départements pour lesquels la proportion de nourrissons bénéficiant de vaccins gratuits achetés par le conseil départemental ou la collectivité territoriale est significative et entraîne un biais dans l'estimation ne sont pas incluses dans les analyses. En raison de la forte proportion de personnes non affiliées à un régime d'assurance maladie à Mayotte, le DCIR ne permet pas d'obtenir des estimations de couverture vaccinale fiables dans ce département.

Concernant les indicateurs générés pour ce rapport :

- Pour les primo-vaccinations de la première année de vie (le méningocoque B, le rotavirus) : les couvertures vaccinales ont été estimées pour les enfants nés au premier trimestre de 2023 (soit entre janvier et mars 2023, cohorte 2023). La mesure est faite à l'âge de 8 mois afin de prendre en compte de légers retards de vaccination et l'imprécision des âges à la vaccination enregistrés dans la base de données (calculés comme la différence entre les mois et année de vaccination et de naissance de l'enfant). Les analyses ont été faites à la date du 31 décembre 2023.
- Pour les vaccinations de la seconde année de vie (3^{ème} dose de vaccin hexavalent et de vaccin anti-pneumococcique, vaccin contre le méningocoque C à 12 mois) : les couvertures vaccinales ont été estimées pour les enfants nés durant le premier trimestre 2022 (cohorte 2022) qui avaient atteint l'âge de 21 mois au 31 décembre 2023.
- Pour la seconde dose de vaccin ROR (obligatoire entre 16 et 18 mois) : la couverture vaccinale a été estimée pour les enfants nés durant le premier trimestre 2021 (cohorte 2021) qui avaient atteint l'âge de 33 mois au 31 décembre 2023.

Enquête Baromètre de Santé publique France 2021 : l'enquête téléphonique a été conduite en France hexagonale du 11 février au 15 décembre 2021 auprès de personnes âgées de 15 à 85 ans. L'enquête porte notamment sur l'adhésion vis-à-vis de la vaccination, les vaccinations des personnes interrogées ou de leurs enfants en fonction des valences vaccinales et des raisons de non vaccination.

Enquête Baromètre de Santé publique France 2023 : l'enquête a été menée par téléphone du 14 février au 27 mai 2023, auprès de 3 007 personnes de 18 à 85 ans, résidant en France hexagonale. La méthode d'enquête est identique à celle du Baromètre de Santé publique France 2021.

Pour en savoir plus

- Données épidémiologiques sur la rougeole : [lien](#)
- Données épidémiologiques sur les infections invasives à méningoque : [lien](#)
- Données de couvertures vaccinales : [lien](#), lien vers l'outil Géodes : [lien](#)
- Le site de référence sur les vaccinations avec son espace grand-public et professionnel : vaccination-info-service.fr

Remerciements

À l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté.

À l'ensemble des partenaires de Santé publique France en région Bourgogne-Franche-Comté.

Comité de rédaction

Equipe de rédaction :

Bertrand Gagnière, Gaëlle Gault, Guillaume Heuzé, Virginie de Lauzun, Direction des régions

Laure Fonteneau, Rémi Hanguéhard, Isabelle Parent du Châtelet, Sophie Vaux, Direction des maladies infectieuses

Oriane Nassany, Sandrine Randriamampianina, Direction de la prévention et de la promotion de la santé

Arnaud Gautier, Direction Appui, Traitements et Analyses de données

Référents en région :

Héléna Da Cruz, François Clinard, Elodie Terrien, Sabrina Tessier et Olivier Retel

Pour nous citer : Bulletin Vaccination. Édition Bourgogne-Franche-Comté. Avril 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 20 pages, 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 22 avril 2024

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr